



Guyancourt, le 3 février 2024

Objet : Convocation Assemblées Générales Mixtes (AG Extraordinaire + AG Ordinaire)

Chère Présidente, Cher Président,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Mixte du Comité Départemental des Hauts-de-Seine qui se tiendra le :

Lundi 26 février 2024 à 16h30

Golf National (Oiselet) 1 av du golf - 78114 Magny Les Hameaux

Selon le programme et l'ordre du jour suivant :

- 1/ **16h00 – 16h30 :**
Emargement des Présidents d'AS

- 2/ **16h30 – 17h00 : Assemblée Générale Extraordinaire** *(Sous réserve de l'atteinte du quorum)*
 1. Présentation des modifications des statuts du Comité
 2. Pouvoir pour les formalités

- 3/ **17h00 – 17h30 : Assemblée Générale Ordinaire** *(Sous réserve de l'atteinte du quorum)*
 1. Présentation des modifications du règlement intérieur du Comité
 2. Pouvoir pour les formalités

Dans l'hypothèse où le quorum statutaire obligatoire n'était pas atteint nous vous informons qu'une deuxième AGE (sans conditions de quorum) se tiendra le même jour que l'Assemblée Générale Ordinaire le :

Mardi 05 mars 2024 à 17h30

Haras de Jardy – 50 bd de Jardy – 92 420 VAUCRESSON

Selon le programme et l'ordre du jour suivant :

- 1/ **17h00 – 17h30 :**
Emargement des Présidents d'AS

- 2/ **17h30 – 18h00 : Assemblée Générale Extraordinaire**
 1. Présentation des modifications des statuts du Comité
 2. Pouvoir pour les formalités
 3. Vote des résolutions



3/ **18h00 – 18h30 : Assemblée Générale Ordinaire**

1. Présentation des modifications du règlement intérieur du CDG92
2. Présentation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de 2023
3. Rapport sur la gestion morale et sportive 2023
4. Rapport sur la situation financière 2023
5. Présentation des comptes de l'exercice clos 2023 et affectation du résultat
6. Présentation du budget de l'exercice 2024
7. Cotisation annuelle des membres du Comité Départemental de golf du 92 (annulation)
8. Pouvoirs pour les formalités
9. Vote des résolutions
10. Questions diverses

Si vous souhaitez que des questions soient inscrites à l'ordre du jour, nous vous prions, conformément à l'article 16 de nos statuts actuels, de les faire parvenir avant le 25 février 2024 à l'adresse suivante : cdg92@lcpidf.com

L'ensemble des documents relatifs à ces réunions, y compris les modèles de pouvoir (que nous vous joignons également), seront disponibles prochainement sur le site du Comité : www.cdqolf92.com

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations

Annie ROUDAUT
Présidente